



TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES
Section de l'Isère

« Réforme du système d'inspection du travail »

les masques tombent !

C'est *la Caporalisation de l'Inspection*

Pendant que le gouvernement se fait un peu plus chaque jour le relais zélé des desiderata du patronat, le ministre s'apprête à porter un coup historique à l'inspection du travail.

Alors même qu'il continue d'affirmer que « rien n'est décidé » et qu'un CTMinistériel est convoqué ce jeudi 6 juin à ce sujet, le DGT adjoint Yves CALVEZ a dessiné la semaine dernière la future organisation du travail à l'inspection et dans les services travail, à l'occasion des séminaires clôturant « la phase d'échange avec les agents » qui se sont tenus à l'INT en présence de la hiérarchie et de l'administration centrale :

- ▼ **disparition des sections d'inspection telles qu'elles existent**, remplacées par des super-sections allant d'une « section » par département et jusqu'à 12 agents de contrôle ;
- ▼ **agents de contrôle placés sous l'autorité** (« le management ») **d'un DA**, lui-même sous l'autorité directe du chef de pôle travail de la région ;
- ▼ **mobilité forcée** (tous les 5 ans, les agents de contrôle devraient changer de territoire ou de portefeuille d'entreprises, ce n'est pas encore clair), présentée comme une garantie d'indépendance... ;
- ▼ **programmation renforcée des contrôles**, en s'appuyant sur le fait que selon la « synthèse des échanges » « des » agents demandent « plus de programmation des contrôles ».

Ou encore, dit autrement, dans les powerpoint de synthèse de l'INTEFP : « *Créer du collectif efficace et sécurisant pour l'agent. Nécessité donc de l'évolution de la section. Niveau territorial de proximité composé de sections plus importantes jusqu'à 12 agents. Placé sous l'autorité hiérarchique d'1 DAT qui a pour fonction d'animer le collectif. Et donc la gestion du secrétariat. Traitement des risques particuliers (amiante par exemple) par des agents dédiés ou référents.* »

Le projet de la future organisation des services esquissé par la DGT est dans la droite ligne de la fameuse note du DIRECCTE Aquitaine dévoilée en janvier et autre note de la

DGT du même genre de juillet 2011 dont nous avons déjà dénoncé le caractère mortifère.

Ce projet correspond tout à fait à nos craintes et à ce que nous dénonçons dès les premières annonces du ministre l'an dernier. Les critiques émises à l'occasion de cette pseudo concertation étaient donc bien fondées.

L'organisation projetée ne répond ni aux besoins ni aux missions des agents et vise à créer une inspection du travail loin des usagers, modelée dans le carcan de la RGPP-MAP, complètement prise en main et « pilotée » au plus proche du terrain par l'administration centrale.

Le groupe de travail de la DGT se réunit le 13 juin, **son projet sera présenté à la hiérarchie des DIRECCTES qui sera réunie le 27 juin, avant un énième CTMinistériel déjà programmé au 4 juillet.**

Après avoir mis à mal les services depuis son arrivée, orchestré de main de maître la division entre agents, entre et au sein des catégories, entre travail et emploi, contrôleurs et inspecteurs, inspecteurs et DA, ignoré les C, méprisé les B, crée un climat délétère tout en continuant à afficher son sourire, le ministre et la DGT sont plus que jamais décidés à aller au bout de leur projet de casse du ministère et de ses agents.

**NOUS VOUS INVITONS À VENIR DÉBATTRE DE CES ANNONCES ET
DES RÉPONSES COLLECTIVES QUE NOUS POUVONS APPORTER
ENSEMBLE À L'OCCASION DES HEURES D'INFORMATION
SYNDICALE**

Le jeudi **6 juin** à 13h30

D'ores et déjà, le **27 juin**, à l'occasion de la présentation de la réforme aux DIRECCTEs, une ***journée de grève*** est programmée

NON à la CAPORALISATION de l'INSPECTION du TRAVAIL

NON à la SUPPRESSION des SECTIONS d'INSPECTION

NON au DEMANTELEMENT des SERVICES EMPLOIS et de SUPPORT

NON à la SUPPRESSION d'EMPLOIS